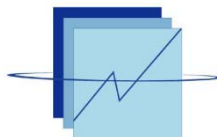


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

ENQUETE SUR L'EMPLOI, LA REMUNERATION ET LES HEURES DE TRAVAIL (EERH)



Note d'analyse
T4 2020

Note de reconnaissance

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) exprime toute sa gratitude aux Chefs d'entreprises pour leur constante collaboration dans la conduite des différentes opérations de collecte qu'elle organise. En effet, le succès de l'ANSD, dans son rôle de production et de diffusion des données statistiques de qualité au service de tous les usagers, repose sur un partenariat bien établi avec les entreprises. Sans cette collaboration, il serait impossible de produire des statistiques d'entreprise exactes et actuelles.

Avertissement

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note d'analyse trimestrielle de l'Enquête sur l'Emploi, la Rémunération et les Heures de travail (EERH). Elle permet de dresser une gamme d'indicateurs trimestriels sur l'offre d'emploi salarié, la rémunération brute des employés, les heures travaillées auprès des entreprises du secteur formel, en l'occurrence celles évoluant dans l'industrie, la construction, le commerce et les services. Toutefois, ces indicateurs ne prennent pas en compte les employés de l'administration publique.

Les indicateurs sont publiés trimestriellement et sont susceptibles d'être révisés lorsque le taux de couverture est inférieur à 100%. Les présents indicateurs sont élaborés avec un taux de couverture de 74,5%.

Analyse d'ensemble

Au quatrième trimestre 2020, le nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique est évalué à 299 856 contre 328 177 un an plutôt, soit une diminution de 8,6%. En revanche, les rémunérations globales ont progressé de 2,9% sur la même période. Les heures hebdomadaires moyennes globales ont également augmenté sur la période (+0,5%).

I. Une diminution du nombre d'employés dans le secteur moderne

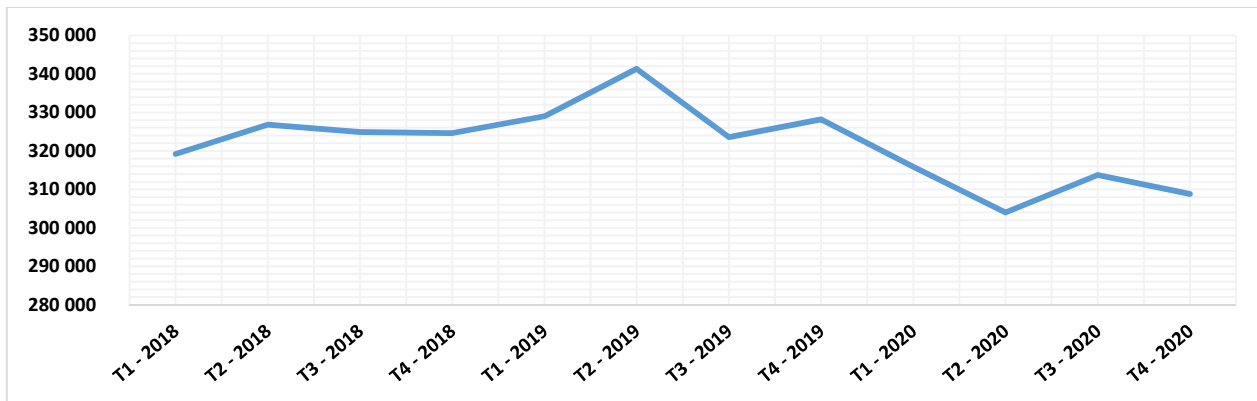
Le nombre d'employés dans le secteur moderne, hors administration publique, a reculé de 8,6% au quatrième trimestre 2020, comparativement à celui de la période correspondante en 2019. Cette évolution est consécutive à la baisse des effectifs dans l'industrie, le commerce et les services. En revanche, il est noté un relèvement des effectifs dans le secteur de la construction.

La diminution du nombre d'employés dans le secteur de l'industrie est en relation avec la baisse des effectifs dans la quasi-totalité des sous-secteurs notamment dans les activités de fabrication, et production d'eau, d'assainissement et de traitement des déchets.

Le repli des effectifs dans le secteur des services est imputable à la diminution du nombre d'employés dans la majorité des sous-secteurs, notamment ceux du transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, des activités immobilières, spécialisées, scientifiques et techniques. Cependant, l'augmentation du nombre d'employés dans les sous-secteurs de l'information et la communication, ainsi que ceux des activités artistiques, sportives et récréatives a atténué la baisse notée dans le secteur des services.

Sur l'année 2020, le nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne hors administration publique s'est contracté de 6,7% par rapport à 2019.

Graphique 1 : Evolution du nombre moyen d'employés salariés dans le secteur moderne



Source : ANSD

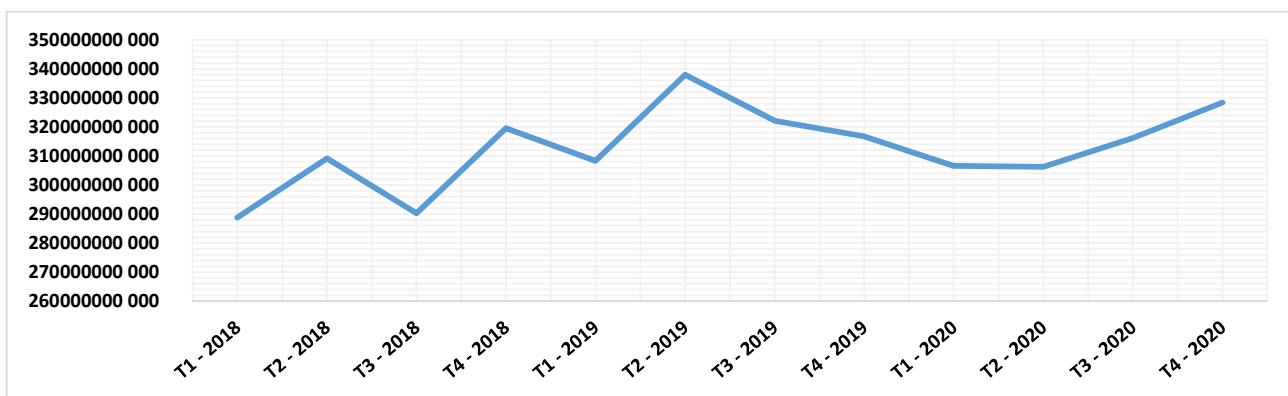
II. Une augmentation de la rémunération dans le secteur moderne

Au quatrième trimestre 2020, la masse salariale dans le secteur moderne s'est établie à 326,0 milliards de FCFA contre 316,8 milliards de FCFA un an plutôt, soit une hausse de 2,9%. Cet accroissement est consécutif à l'augmentation de la rémunération dans la quasi-totalité des sous-secteurs, hormis celui des services où il est noté une diminution de 2,0% de la masse salariale.

L'augmentation de la masse salariale dans l'industrie est en relation avec la progression de celle de la totalité des branches d'activités du secteur. S'agissant de la diminution de la masse salariale au niveau du secteur des services, elle est liée principalement à la baisse des rémunérations dans les activités immobilières, spécialisées scientifiques et techniques et d'hébergement et restauration.

Sur les quatre trimestres de 2020, la rémunération dans le secteur moderne s'est contractée de 2,3% par rapport à celle de la période correspondante en 2019.

Graphique 2 : Evolution de la rémunération dans le secteur moderne hors administration publique



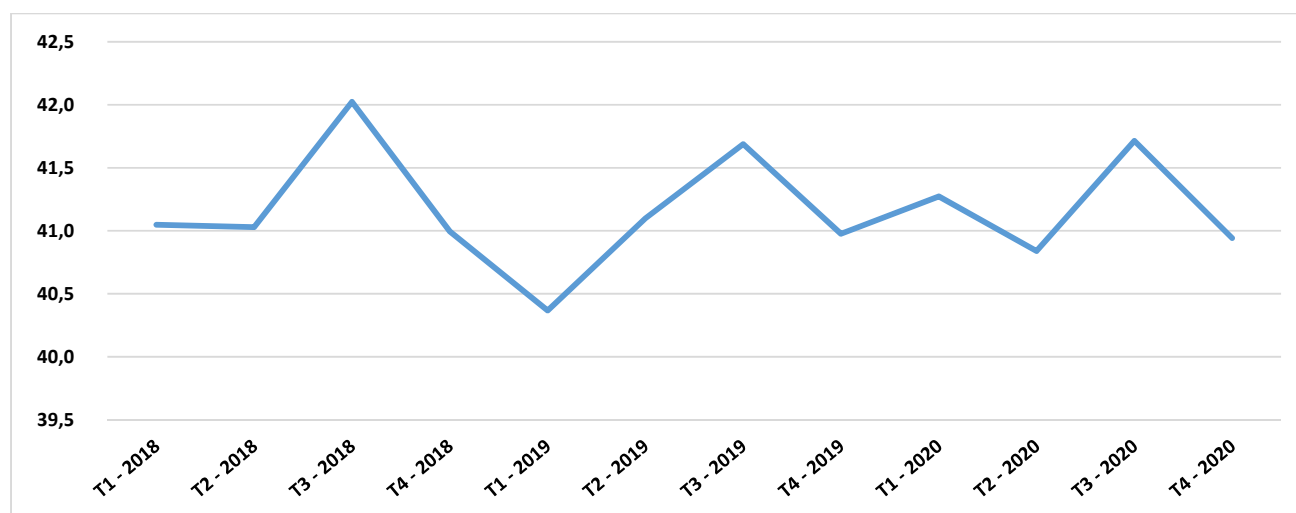
Source : ANSD

III. Une progression des heures travaillées dans le secteur moderne

La durée moyenne hebdomadaire travaillée est estimée à 41,3 heures au quatrième trimestre 2020 contre 41,2 heures au trimestre correspondant de l'année précédente, soit une augmentation de 0,5%. Cette situation est imputable principalement au relèvement des heures hebdomadaires moyennes travaillées dans la construction et le commerce. En revanche, sur la même période, le nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées dans les services s'est replié et celui dans l'industrie est resté quasiment stable. La diminution des heures travaillées dans les services est en rapport avec le repli du nombre d'heures hebdomadaires moyennes travaillées dans les services de l'information et de la communication, de l'hébergement et de la restauration ainsi que du transport et de l'entreposage.

Sur l'année 2020, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a fléchi de 0,3%, relativement à celui de 2019.

Graphique 3 : Evolution du nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées dans le secteur moderne hors administration publique



Source : ANSD

Annexe

Tableau 1 : Nombre moyen d'employés salariés par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2019	T4 - 2020	2019	2020	T4-2020/ T4-2019	2020/ 2019
INDUSTRIE dont ...	121 261	102 151	122 344	111 970	-15,8	-8,5
ACTIVITES EXTRACTIVES	3 589	3 626	3 580	3 277	1,0	-8,4
ACTIVITES DE FABRICATION	112 417	93 663	113 576	103 665	-16,7	-8,7
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	3 568	3 397	3 500	3 397	-4,8	-2,9
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	1 687	1 465	1 689	1 632	-13,2	-3,4
CONSTRUCTION	17 590	18 718	19 890	17 687	6,4	-11,1
COMMERCE	50 778	43 515	49 056	46 946	-14,3	-4,3
SERVICES dont ...	138 547	135 472	139 230	131 772	-2,2	-5,4
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	16 230	11 904	16 230	14 140	-26,7	-12,9
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	16 287	11 959	16 330	12 593	-26,6	-22,9
INFORMATION ET COMMUNICATION	6 259	7 499	6 112	7 234	19,8	18,4
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	51 926	58 261	52 647	52 439	12,2	-0,4
ACTIVITES IMMOBILIERES	1 156	880	1 222	1 018	-23,9	-16,7
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2 434	1 906	2 413	2 168	-21,7	-10,2
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	29 064	27 950	28 363	27 760	-3,8	-2,1
ENSEIGNEMENT	8 111	8 007	8 594	7 644	-1,3	-11,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	3 949	3 606	4 009	3 794	-8,7	-5,3
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 100	1 380	1 079	1 108	25,5	2,7
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	2 033	2 119	2 232	1 873	4,2	-16,1
EFFECTIF MOYEN	328 177	299 856	330 520	308 375	-8,6	-6,7

Source : ANSD

Tableau 2 : Rémunération des employés salariés par secteur d'activité (en millions de FCFA)

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2019	T4 - 2020	2019	2020	T4-2020/ T4-2019	2020/ 2019
INDUSTRIE dont ...	95 121	106 779	389 753	417 127	12,3	7,0
ACTIVITES EXTRACTIVES	8 621	8 929	34 735	31 188	3,6	-10,2
ACTIVITES DE FABRICATION	72 221	82 747	297 119	326 351	14,6	9,8
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	10 755	11 580	43 741	45 493	7,7	4,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	3 524	3 524	14 157	14 095	0,0	-0,4
CONSTRUCTION	10 857	11 520	43 570	48 989	6,1	12,4
COMMERCE	49 436	49 503	200 246	190 725	0,1	-4,8
SERVICES dont ...	161 359	158 160	651 651	598 184	-2,0	-8,2
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	19 523	17 855	79 837	71 421	-8,5	-10,5
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	5 595	4 204	22 940	17 929	-24,9	-21,8
INFORMATION ET COMMUNICATION	14 794	16 284	58 824	63 188	10,1	7,4
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	65 506	71 120	265 955	239 580	8,6	-9,9
ACTIVITES IMMOBILIERES	898	682	3 566	3 162	-24,1	-11,3
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	36 886	28 959	146 643	131 768	-21,5	-10,1
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	12 359	12 520	46 362	48 436	1,3	4,5
ENSEIGNEMENT	2 349	2 908	12 791	10 518	23,8	-17,8
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	1 306	1 103	6 254	4 720	-15,5	-24,5
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	1 589	1 764	6 187	5 269	11,0	-14,8
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	554	762	2 293	2 192	37,4	-4,4
Rémunération globale	316 773	325 963	1 285 219	1 255 024	2,9	-2,3

Source : ANSD

Tableau 3 : heures hebdomadaires moyennes travaillées par secteur d'activité

SECTEURS D'ACTIVITES	T4 - 2019	T4 - 2020	2019	2020	T4-2020/ T4-2019	2020/ 2019
INDUSTRIE dont ...	40,5	40,6	41,0	40,5	0,0	-1,2
ACTIVITES EXTRACTIVES	40,2	40,2	40,2	40,2	0,0	0,0
ACTIVITES DE FABRICATION	39,4	39,5	39,2	39,2	0,2	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ	42,5	42,5	44,5	42,5	0,0	-4,5
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DE POLLUTION	40,0	40,0	40,0	40,0	0,0	0,0
CONSTRUCTION	40	41	41	41	1,7	0,1
COMMERCE	43	43	43	42	0,4	-1,0
SERVICES dont ...	41	41	41	41	-0,3	1,1
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	41,0	40,0	41,0	40,3	-2,3	-1,8
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	43,7	39,4	43,6	41,0	-9,8	-6,1
INFORMATION ET COMMUNICATION	40,1	35,0	39,9	37,0	-12,8	-7,3
ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE	47,3	47,4	46,7	47,3	0,2	1,3
ACTIVITES IMMOBILIERES	40,4	40,0	40,4	40,2	-0,9	-0,4
ACTIVITES SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	39,6	37,5	39,6	37,9	-5,3	-4,2
ACTIVITES DE SERVICES DE SOUTIEN ET DE BUREAU	41,3	42,2	41,2	42,1	2,1	2,4
ENSEIGNEMENT	32,3	33,7	31,6	32,8	4,3	4,0
ACTIVITES POUR LA SANTE HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	41,4	50,2	43,9	52,1	21,4	18,6
ACTIVITES ARTISTIQUES, SPORTIVES ET RECREATIVES	44,3	44,3	42,1	44,3	0,0	5,2
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES N.C.A	40,2	40,2	40,1	40,1	0,0	-0,1
Heure hebdomadaire moyenne	41,2	41,3	41,4	41,3	0,5	-0,3

Source : ANSD/EERH

Champ couvert

La population cible de l'enquête comprend toutes les entreprises opérant sur le territoire national, qui ont au moins un travailleur rémunéré et qui s'activent dans le secteur moderne. Sont donc exclues les entreprises dont les activités relèvent principalement du secteur de l'agriculture, de la pêche, des services aux ménages privés, des organismes religieux, des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux ainsi que du secteur des services de la défense. La nomenclature d'activités utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT, Révision 1 (NAEMA, Rev1).

Modalité de tirage de l'échantillon

Les entreprises constituant l'échantillon sont sélectionnées selon un plan de sondage aléatoire simple stratifié avec comme base de sondage le répertoire du Recensement Général des Entreprises (RGE) et celui du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). L'univers des entreprises est stratifié selon un double critère : critère d'activités (sections d'activités de la NAEMA rév1) et critère de taille (effectif total du personnel permanent ou chiffre d'affaires des entreprises). Dans chaque section/branche d'activités on distingue les strates des grandes entreprises, des moyennes et des petites. Le tirage des entreprises composant les strates est effectué en deux étapes :

- ✓ première étape : les strates des entreprises de grandes tailles sont tirées de façon exhaustive (à probabilité égale à l'unité), en raison leur poids économique et de leur hétérogénéité.
- ✓ deuxième étape : les unités formant les strates des autres entreprises (moyennes et petites entreprises) sont tirées proportionnellement à la taille de leur strate dans chaque section d'activités : il s'agit d'un tirage aléatoire avec probabilité inégale d'une strate à l'autre.

Modalité de calcul des indicateurs

Pour estimer le nombre d'emploi, il est fait recours à l'estimateur d'Horvitz-Thompson.

L'estimation de la rémunération brute sur l'ensemble de la population d'entreprises est obtenue en agrégeant les salaires, les paiements spécifiques et les paiements des heures supplémentaires déclarés par chaque entreprise pondérés de leur poids respectif.

Les indicateurs des heures travaillées sont élaborés sur la base des heures moyennes hebdomadaires effectuées par chaque type d'employés suivant les différents secteurs d'activités. La durée de travail hebdomadaire moyenne pour une entreprise donnée est calculée sous forme de moyenne pondérée des heures déclarées pour les différentes catégories d'emploies de l'entreprise par leurs effectifs.

Diffusion

Les indicateurs de l'EERH sont élaborés sur une périodicité trimestrielle et publiés 90 jours après la fin du trimestre sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'ANSD (www.ansd.sn).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Allé Nar DIOP**

Directeur Général Adjoint : **Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale par intérim : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou THIOUB**

Equipe de collecte : **Mbaye NDIONE, Saidou Gallé NDIAYE, Fatoumata YADE, Amina SAMB & Sylvie B. D. SARR, Awa SEYDI, Nafy KANOUTE, Amadou SALL, Ibrahima BA,**

Diffusion: **EI Hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**